



Garde alternée nourrisson

Par **Tina22**, le **23/08/2019 à 15:09**

Bonjour à tous

Voilà je suis actuellement enceinte de 5 mois et le père de mon père qui au début de ma grossesse (m'a menacé et souhaité la mort du bébé) à voulu que j'avorte à appris récemment que je ne l'avais pas fait. Du coup aujourd'hui il réclame dès la naissance de mon bébé la garde partagée. Il m'a aussi clairement dit que je n'avais pas réfléchi en faisant un petit avec lui car dorénavant je vais pleurer toutes les larmes de mon corps en le voyant refaire sa vie et que ce sera une autre femme qui s'occuperait de mon bébé. Je voudrais savoir si il peut obtenir une garde partagée aussi tôt et quels recours j'ai pour justement pouvoir prétendre à une garde exclusive. Sachant aussi que Mr boit à outrance fume du shit et conduit sous l'emprise du cannabis. Le JAF PRENDRA T'IL EN compte cela ou non

Aussi il habite à 45min de chez moi

Merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **23/08/2019 à 15:19**

Bonjour

Le meilleur conseil que l'on puisse vous donner est de vous faire assister

Avez vous déjà rencontré un(e) avocat(e) ?

Par **Tina22**, le **23/08/2019 à 15:43**

Non j'ai rdv dans un mois auprès d'un mediateur. Pour l'avocat je ne sais pas si je dois en prendre un de suite ou pas